

MONS' Infos

DOSSIER

Un cœur de village transformé !



SOMMAIRE

2	Dossier
8	Finances
10	Enfance et jeunesse
12	Transition écologique
16	Travaux et urbanisme
18	Vie de village
21	Infos
22	Sur notre territoire
23	CCAS
24	Associations
28	Agenda

CONTACT

Accueil mairie

Place de la mairie
31280 Mons

Tel : 05 61 83 63 66
contact@mairie-mons.com
urbanisme@mairie-mons.com
cantine@mairie-mons.com

Retrouvez-nous à l'adresse :
<https://mairie-mons.com>

HORAIRES

Lundi
14h00 à 18h30
Mercredi
9h00 à 12h00 / 14h00 à 18h30
Vendredi
14h00 à 18h30

n°28

Édito



Chères Monsoises, Chers Monsois,

Un « Cœur de village » terminé ! Ce projet d'aménagement, qui vise à créer une centralité autour de l'école, des commerces et professions médicales, est à présent terminé. Il comprend à la fois la construction d'un nouveau bâtiment scolaire et la création d'une véritable place de village, distribuée sur deux terrasses. La première recevra le marché hebdomadaire et les manifestations, la seconde est un parc arboré, organisé autour d'une véritable aire de jeux. La circulation a été modifiée pour assurer la mobilité et la sécurité de tous les usagers. A présent, cet espace public a vocation à devenir un lieu de partage, de ressources, de convivialité et de citoyenneté pour tous les Monsois.

Une feuille de route quasiment réalisée, sans augmenter la dette ! Le financement de ces investissements structurants a été réalisé grâce à une gestion responsable et prudente, conduite tout au long de ce mandat. Profitant de la dynamique post covid, la totalité des bâtiments communaux a bénéficié de travaux de rénovation et d'isolation : panneaux photovoltaïques et sondes géothermiques sur le bâtiment scolaire, chaudière à granulé bois à la salle des fêtes et une pompe à chaleur à la mairie. Avec la modernisation de l'éclairage public, ces travaux ont permis de réduire sensiblement notre consommation énergétique et de réaliser des économies substantielles. Vu le contexte économique et financier actuel, ceci sera un atout à long terme pour le budget de la commune.

Des actions très diverses menées avec vous et pour vous ! Nous pouvons citer « pôle mûre » : la mise en valeur et création de chemins, la gestion différenciée des espaces verts, le renouvellement du parc arboré et la plantation de haies, la gestion des bio déchets et la sensibilisation au gaspillage alimentaire à la cantine scolaire, la création du jardin partagé... Sans oublier les aménagements de voiries pour baisser la vitesse et favoriser l'usage du vélo. Ces nombreuses actions ont été menées avec vous, au travers des commissions extra-municipales, « Transition écologique », « Commerces et marché » et « Culture », ainsi que du Centre Communal d'Action Sociale et des dispositifs « Participation Citoyenne » et « Brigades du tigre ».

La conjugaison des compétences et du savoir faire ensemble a permis de mener à bien tous ces dossiers. L'équipe municipale, très investie, a su relever tous les défis de ce mandat, faisant face à une succession de crises depuis 2020, pour continuer à faire de Mons un village où il fait bon vivre !

Bien à vous,

Véronique DOITAU
Maire de Mons

« Un cadre repensé,
une école modernisée,
un lieu de vie revitalisé »

UN « CŒUR DE VILLAGE » TRANSFORMÉ !



L'opération « Cœur de village », initiée sur le mandat précédent, est un projet global qui vise un double objectif, aménager un espace public central caractéristique et attractif, et favoriser le vivre ensemble dans un cadre paysager accueillant et résilient.



Conçu comme un lieu ouvert et accessible à tous, aux petits comme aux plus grands, notre cœur de village offre autant d'occasions de rencontres et de convivialité à proximité du bâtiment scolaire et répond aux besoins de fluidité et de sécurité des déplacements de tous les usagers et tout particulièrement ceux des piétons et cyclistes.

Notre cœur de village est une centralité qui rassemble de multiples usages : commerciaux, éducatifs, ludiques et événementiels. Les équipements publics qui agrémentent cet espace sont variés : voiries, réseau d'eau pluviale, stationnements, borne de recharge électrique, trottoirs, éclairage public, plantations, mobilier et jeux pour enfants.

La construction du nouveau bâtiment scolaire a été intégrée dans cette opération, afin d'offrir à nos jeunes écoliers un cadre de travail confortable et sobre, en capacité de répondre aux défis climatique et énergétique.

De même, nous avons fait le choix d'une végétalisation qualitative, résiliente, convaincus des bienfaits du végétal pour améliorer le cadre de vie quotidien des Monsois.

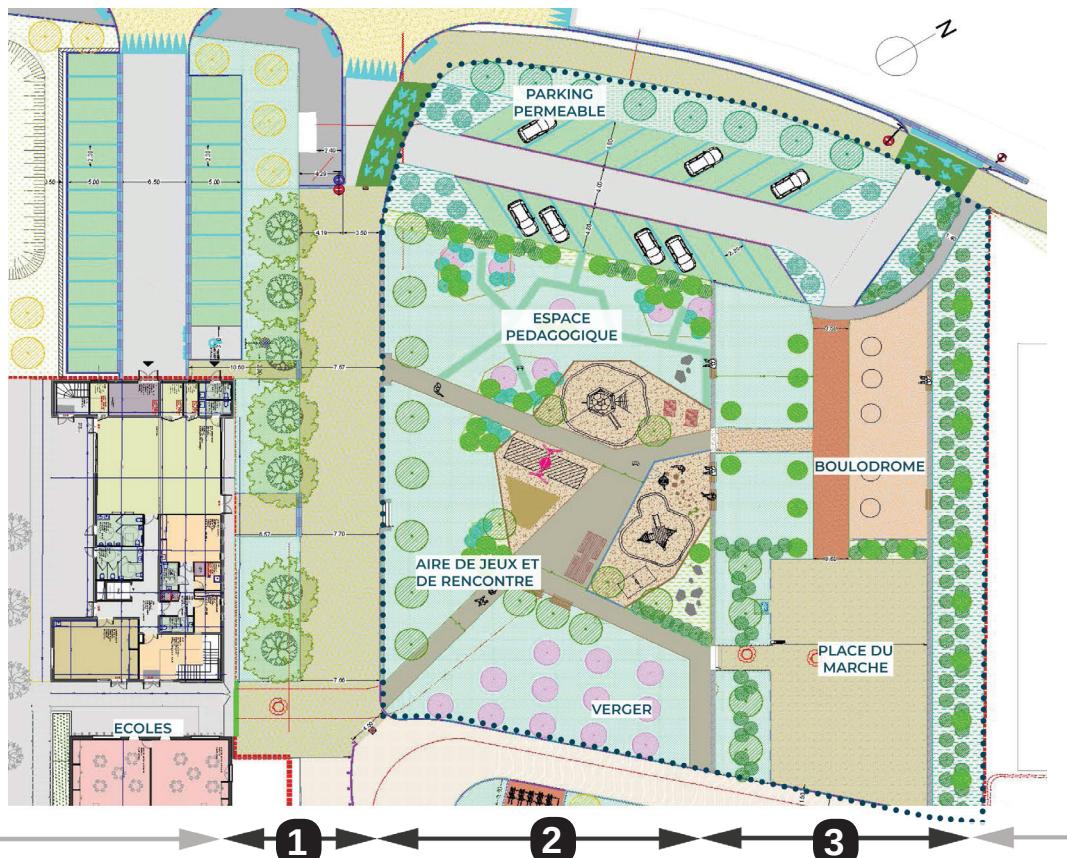
Cette mise en valeur de notre cœur de village est la fierté de toute une équipe et la consécration d'un long travail que nous avons eu plaisir à inaugurer avec vous, en deux temps, les 15 mars et 16 mai 2025.



1 le parvis de l'école

Une intégration architecturale réussie de l'école et du bâtiment commercial

- **La construction en étage de l'école** a permis de rééquilibrer visuellement l'effet de hauteur du bâtiment commercial.
- **Les 3 plateformes aménagées** séparées par des murets de même couleur que le bâtiment et l'école, **s'intègrent parfaitement dans le site**.
- **La place du Languedoc**, entièrement réaménagée, offre des espaces de stationnement pour les clients des commerces ainsi qu'un espace vert favorisant la détente et la transition vers de spacieuses terrasses.



2 l'espace paysager et les jeux d'enfants avec des ambiances différentes (fruitiers, jeux, podium, biodiversité)



3 la place du village, notamment utilisée pour le marché, et permettant également des jeux (pétanque) ou des espaces de détente

Des accès repensés

L'aménagement urbain a permis de repenser les accès au cœur de village en fonction de la vocation des différentes zones :

- **La rue des écoles et la place du Languedoc ont été requalifiées en «Zone 20»** : espace partagé avec priorité aux piétons et aux cycles avec des parkings associés destinés aux commerces et aux différents riverains. L'accès reste possible en dépose minute à l'école.



- **Réalisation d'un large parvis devant l'école réservé uniquement aux piétons**, servant de lien entre l'école et l'espace de jeux, dans un espace apaisé et sécurisé, et création d'un arrêt de bus.
- **Un parc de stationnement attenant à l'école** utilisé principalement par les enseignants, le personnel école, les parents d'élèves et les utilisateurs de la salle plurivalente, accessible directement depuis la rue de la Seilhonne.



- **Un parc de stationnement parallèle à la rue de la Seilhonne**, accessible en sens unique, à destination des utilisateurs de l'école mais aussi des utilisateurs de l'espace vert et des jeux. Il contribue également à améliorer l'offre de stationnement pour les commerces, plus particulièrement les jours de marché.



- **Création d'une voie verte** reliant le trottoir de la rue de la Seilhonne à l'avenue des Pyrénées qui manquait cruellement pour les piétons et les cyclistes.



- **Réalisation d'un plateau ralentisseur** allongé et reconfiguré aux normes de pente et de hauteur, visible de loin par son revêtement coloré, qui doit contribuer à l'amélioration de la sécurité des piétons et de la circulation.



Un cœur de village aux multiples usages

- **Les commerces rassemblés autour de la place offrent une large palette de produits** alimentaires (boucherie-charcuterie, épicerie-primeur), de restauration (pizzeria Mons et Merveilles, MonSushi), de services commerciaux (esthétique, bien-être, agence immobilière, service à la personne) ainsi que de services de santé (dentiste, infirmières, kinésithérapeute, ostéopathe, psychologue, prothésiste).

N'oublions pas que leur maintien sur la commune dépend de tous !

- **Le parc de jeux d'enfants adapté à tous les âges** a été étudié pour permettre aux enfants et à leurs accompagnants de passer d'agréables moments de détente. Un espace pour les tout-petits clôturé et un espace de jeux ouvert pour les plus grands permettent de profiter de jeux de qualité, sécurisés par un tapis de copeaux de bois. L'espace a été équipé de mériennes doubles, de tables et de bancs dont nous pouvons tous profiter pour des rencontres amicales et intergénérationnelles.



Pourquoi un parc arboré au cœur du village ?

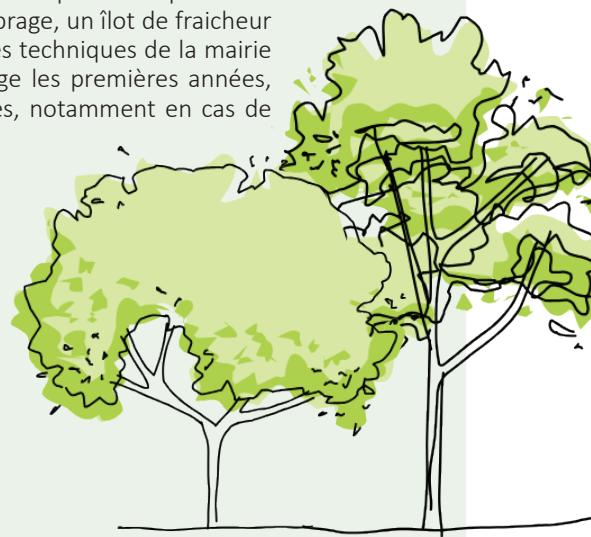
« Créer un parc arboré au cœur de notre village, c'est garantir une part de bien-être aux Monsois(es). »

Dès les premiers temps, les arbres ont été pour l'humanité à la fois protecteurs, nourriciers, source d'énergie ou de contemplation, voire sacrés... Il semble nécessaire de rappeler qu'aujourd'hui les arbres sont toujours bénéfiques à notre quotidien et l'aménagement de notre cœur de village est conçu pour le mettre en évidence, en limitant l'artificialisation du sol.

Cet ensemble, regroupant près de **150 arbres de 38 espèces ou variétés différentes**, complétés d'autant d'arbustes divers et de tapis de plantes vivaces, est là pour nous rappeler nos liens ancestraux avec la forêt. Les circulations aménagées permettent l'accès à tous par tout temps, des espaces variés permettront à chacun d'y trouver un centre d'intérêt comme les jeux d'enfants, les points de rencontre et de détente, le verger.

La vingtaine d'arbres déjà sur place a été préservée et le panel de végétaux, composé de plantes locales, résistantes et adaptées, a été choisi pour répondre aux contraintes climatiques à venir. La taille et la qualité des plants ont été retenues pour offrir rapidement aux usagers un ombrage, un îlot de fraîcheur et un aspect visuel intéressant. Les services techniques de la mairie se sont organisés pour assurer un arrosage les premières années, en utilisant des ressources en eau limitées, notamment en cas de sécheresse.

La noue paysagère autour de laquelle les enfants de l'école ont planté une haie champêtre en début d'année fait partie du système de gestion de l'eau pluviale du cœur de village. Elle est située en contrebas du parking contre l'école et joue le rôle de bassin d'orage. Ainsi, en cas de fortes pluies, elle retient les eaux, régulant ainsi le débit évacué et favorisant l'infiltration des eaux sur place.



L'école THOMAS PESQUET

Un nouveau cadre de vie pour les écoliers

La reconstruction de l'école du village est un acte symbolique qui concrétise notre volonté commune d'oeuvrer à l'épanouissement et au développement des enfants, qui sont les citoyens de demain.



Une école pensée pour le quotidien, fonctionnelle et confortable

- **Un ALAE recentré** au cœur de l'école avec son accueil près de l'entrée.
- **Des galeries couvertes** relient les 3 bâtiments (école élémentaire, maternelle et cantine) pour créer une unité architecturale et en même temps protéger les usagers des intempéries.
- **Un regroupement des classes élémentaires** à l'étage, distribuées autour d'un large couloir.



- **Des salles de classe grandes, lumineuses, insonorisées** qui offrent à nos enfants tout le confort attendu. Chaque classe est dotée d'un coin informatique (avec 2 ordinateurs), d'un point d'eau, d'un vidéoprojecteur. Grâce à la géothermie, elles seront rafraîchies en été pour garantir une ambiance agréable.

Une attention particulière a été portée à l'acoustique, créant des salles de classes paisibles à la fois en termes de réverbération et d'isolation entre classes et circulation. L'utilisation du bois et de matériaux isolants et absorbants a contribué à ce résultat.



Un nouveau bâtiment avec des performances énergétiques à la hauteur

Le respect de la réglementation RE 2020 pour le bâti et les équipements ainsi que l'utilisation de la géothermie et la pose de panneaux photovoltaïques ont conduit à la livraison d'un bâtiment à énergie positive. Les premiers résultats du suivi de la consommation nous confirment que notre objectif de diviser par deux la consommation annuelle d'énergie sera bien atteint.

Des espaces agrandis et mieux équipés

- **Une salle pluriactivités partagée.** Les enfants ont accès en journée sur le temps scolaire et sur le temps de l'ALAE à la salle Honorine et Théophile LASSERRE : cette grande salle, équipée de miroirs et d'espaliers permet de proposer de nombreuses activités physiques. Elle est également ouverte aux associations en dehors des temps scolaires et périscolaires.



- **Un nouveau préau** pour les classes élémentaires, doublant la surface des préaux, et une cour à réaménager après démolition des bâtiments préfabriqués prévue dans l'été 2025. Il abrite les enfants par temps de pluie et permet en général des activités de type gym pendant les récréations.
- Une réflexion a été lancée avec les enseignants, les élèves, les parents et les élus pour **réaménager la cour** en végétalisant et en créant des espaces de rencontres plus apaisés.



Jean-Luc MOUDENC (Président de Toulouse Métropole), Corinne VIGNON (Députée), Brigitte MICOULEAU (Sénatrice), Sophie LAMANT et Jean-Baptiste DE SCORAILLE (Conseillers départementaux), Jean-Charles PITEAU (Directeur de la CAF)

15 MARS : INAUGURATION DE L'ECOLE



Découverte des nouvelles salles de classe et de la salle «Honorine et Théophile LASERRE»

A leur accueil, les enfants se sont vu proposer des activités :



- Des quiz sur l'espace animés par les bénévoles des Petits Bidouilleurs (section du Foyer rural)
- Des activités manuelles proposées par l'ALAE (confection de porte-clés en forme de fusées)
- Des tatouages éphémères et un stand de popcorn proposés par les parents de l'APE

Une exposition de la Cité de l'espace était également visible dans le hall d'accueil et dans la salle pluriactivités.



Un investissement maîtrisé

Plusieurs étapes ont été nécessaires pour réaliser ce projet : concertation, études, suivis financiers, contrat de maîtrise d'ouvrage déléguée, marchés publics, suivi des travaux, réception... Aucune n'a été négligée. Les chantiers ont été réalisés dans les délais et le respect des coûts annoncés.

L'opération « Cœur de village » représente un investissement financier important pour notre collectivité.

Le bâtiment scolaire a pu bénéficier de nombreuses subventions à hauteur de **73,51%**
 27,80% : Conseil Départemental
 26,12% : Etat
 13,06% : CAF
 6,53% : Toulouse Métropole
26,49% : Reste à charge communal

L'obtention de ces nombreuses subventions a permis de limiter le taux d'endettement de la commune, ce qui permet d'envisager la poursuite d'autres investissements dans les années futures.

OPERATIONS	ECOLE	VOIRIE	AMENAGEMENT PAYSAGER	ECLAIRAGE PUBLIC
COUT TOTAL	2 297 148 €	1 379 334 €	300 316 €	179 503 €
RESTE A CHARGE COMMUNAL	608 574 €	689 667 €	130 629 €	97 003 €
TOTAL DES SUBVENTIONS	1 688 574 €	689 667 €	169 687 €	82 500 €
<i>ETAT (DETR / FOND VERT)</i>	600 000 €		142 151 €	
<i>CONSEIL DEPARTEMENTAL</i>	638 574 €		27 536 €	
<i>CAF</i>	300 000 €			
<i>TOULOUSE METROPOLE</i>	150 000 €	689 667 €		
<i>SDEHG*</i>				82 500 €

*Syndicat Départemental d'Energie de la Haute-Garonne

Il est important de noter que le solde des subventions ne sera versé qu'à l'issue des levées de réserves fin décembre 2025, et que la récupération du FCTVA (Fonds de Compensation pour la TVA) n'interviendra qu'en 2027 pour une somme de 464 200 €.

Une année particulièrement chargée et délicate pour les finances vient de se terminer. La construction de la nouvelle école étant achevée dans les temps prévus, les finances devaient pouvoir suivre. L'emprunt contracté en 2023 et la vente du terrain de Cantalauze nous ont permis de pouvoir avancer les fonds nécessaires à l'avancement de ces travaux. Opération d'autant plus délicate que les subventions sont

versées par acomptes et seront soldées après la levée des réserves fin 2025.

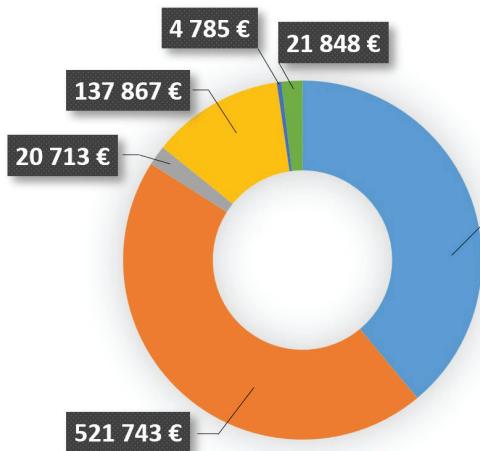
Grâce à une gestion rigoureuse de nos dépenses de fonctionnement, nous avons pu dégager cette année encore un résultat positif de 234 020 €.

FONCTIONNEMENT 2024

- Charges à caractère général
- Dépenses de personnel
- Atténuation de produits
- Charges de gestion courante
- Provisions diverses
- Charges financières

DÉPENSES

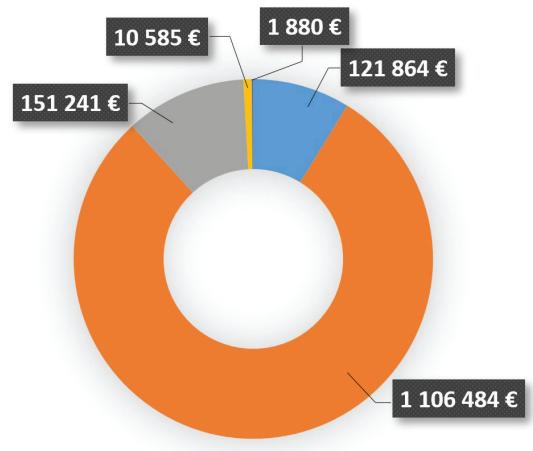
Total : 1 158 034 €



- Produits de services
- Impôts et taxes
- Dotations et participations
- Autres produits
- Produits exceptionnels

RECETTES

Total : 1 392 054 €



Les dépenses de fonctionnement comprennent toutes les dépenses courantes et récurrentes nécessaires au bon fonctionnement des services municipaux et à la mise en œuvre des actions décidées par l'équipe municipale. Elles concernent les dépenses à caractère général (eau, électricité, fournitures scolaires, entretien des espaces verts, entretien des bâtiments, cantine, ALAE...), les dépenses de personnel liées à la masse salariale, les charges de gestion courantes (indemnités, subventions aux associations, contribution aux organismes de regroupement, subvention au CCAS, ...) et les charges financières.

Les recettes de fonctionnement comprennent essentiellement les produits de services, les impôts fonciers communaux en progression due à l'augmentation par l'Etat de la valeur locative foncière, les dotations de l'Etat et de Toulouse Métropole.

INVESTISSEMENTS 2024

- Mobilier écoles, arbres, installations générales, mobilier extérieur, matériel et outillage, remorque, aménagement terrains CDV : 111 896 €
- Bâtiment scolaire 1 553 202 €
- Aménagement cœur de village 368 449 €
- Remboursement d'emprunts 41 342 €
- Dépenses d'ordre 990 €

Total : 2 075 879 €

A NOTER

- **Une baisse de la facture d'électricité** grâce à des choix judicieux : l'extinction lumineuse, les travaux d'isolation des bâtiments communaux et l'autoconsommation du nouveau bâtiment scolaire.
- **Une hausse des charges de personnel**, notamment les cotisations de retraite obligatoire, qui voient les taux communaux augmenter de 3% par an pendant quatre ans.

BUDGET 2025

Le vote du budget permet d'une part d'intégrer les résultats de l'année précédente et d'autre part d'évaluer les recettes de l'année à venir et de prévoir les dépenses à engager. Cette procédure s'applique tant au fonctionnement qu'à l'investissement. Le budget 2025 a été voté à l'unanimité le 26 mars 2025.

FISCALITÉ

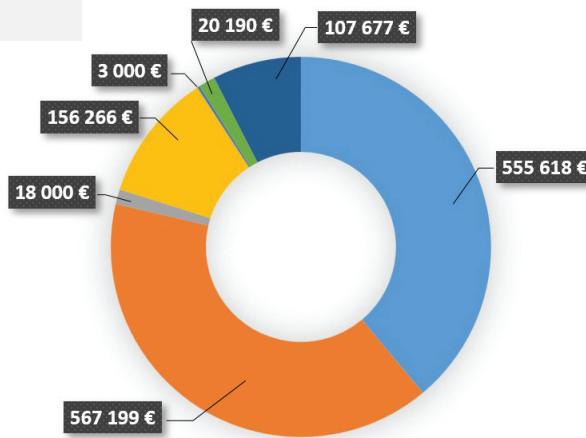
Dans un contexte économique difficile, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux des taxes foncières pour 2025, tout en maintenant un haut niveau d'investissements et de services fournis à la population.

FONCTIONNEMENT 2025

■ Charges à caractère général
■ Dépenses de personnel
■ Fonds de péréquation inter-communal
■ Charges de gestion courante
■ Dépenses exceptionnelles
■ Charges financières
■ Virement section investissement

DÉPENSES

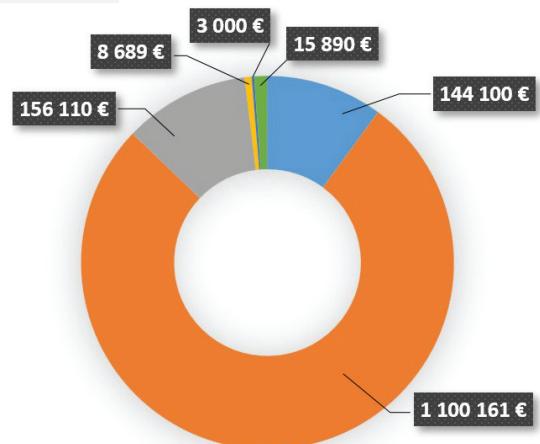
Total : 1 427 950 €



■ Produits de services
■ Impôts et taxes
■ Dotations et participations
■ Autres produits
■ Atténuation de charges
■ Report à nouveau excédent

RECETTES

Total : 1 427 950 €



INVESTISSEMENTS 2025

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement sont constituées en grande partie de l'épargne réalisée grâce aux excédents de fonctionnement des dernières années et des reports des excédents d'investissement (806 212 €)

C'est avec ces économies, réalisées année après année grâce à une gestion rigoureuse, que la commune peut assurer une part importante du financement de ses investissements en limitant le recours à l'emprunt.

Cet autofinancement est complété par :

- Les subventions accordées par l'État, le Conseil Départemental et la CAF, partenaires toujours présents pour notre commune, (821 687 €)
- Le remboursement du fonds de compensation pour la TVA, ou FCTVA (51 827 €)
- La cession d'immobilisations (230 000 €)

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Equipements et aménagements : Mobilier urbain, lave-vaisselle et équipements école, outillage, panneaux, arbres : 386 000 €

Investissements pluriannuels

- Isolation toiture du presbytère 6 000 €
- Rénovations atelier municipal..... 62 000 €
- Cœur de village (bâtiment scolaire)..... 310 000 €
- Aménagements voirie et paysager du cœur de village..... 937 000 €
- Création renaturation cour école..... 122 000 €
- Aménagement tiers-lieu 45 000 €

Remboursement des emprunts 43 000 €

Total : 1 911 000 €

Hélène CAMPLO-ROBERT
Adjointe déléguée aux finances, à la vie économique et l'administration générale



la cantine : un espace de convivialité adapté !

La pause déjeuner est un temps important pour chacun de nous et a fortiori pour les enfants.

Afin de garantir plus de calme pendant cette pause, nous avons opté pour la mise en place d'un self, en concertation avec tous les acteurs : parents, personnel communal, ALAE et élus.

Le self pour les élémentaires est en place depuis septembre 2023 :

- Les enfants viennent quand ils le souhaitent et « pointent » en entrant : on est ainsi assurés que chacun est bien venu manger.
- Les enfants choisissent les plats et les quantités qu'ils souhaitent manger.
- Les enfants se servent seuls et trient seuls, acquérant ainsi une plus grande autonomie.
- Les enfants ressortent quand ils veulent sans être obligés d'attendre que tous aient terminé.
- Les enfants peuvent se resservir sans problème.

De fait, l'ambiance est beaucoup moins bruyante et les comportements apaisés.

La cantine a été entièrement repeinte, et le mobilier a été renouvelé pour optimiser son rangement par les agents.

Pour les maternelles, la hauteur des tables est adaptée et celles-ci sont équipées d'un plateau au revêtement insonorisé, les chaises sont hautes et les enfants sont ravis ! Les enfants sont toujours servis à table et prennent tout leur temps pour manger. Les grandes sections testent le self au mois de juin pour faciliter la rentrée de septembre.



Une nouvelle cour d'école :

Maintenant que le nouveau bâtiment scolaire est ouvert, nous pouvons réfléchir à l'aménagement des cours de récréation. En effet, les usages ont changé, de nouvelles zones sont apparues et d'autres vont se découvrir quand les anciens préfabriqués situés dans l'enceinte de la cour seront retirés.

Pour assurer une cohérence dans l'aménagement de cet espace central dans les journées des écoliers, **la commune est accompagnée par le CAUE 31** (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). L'objectif est d'avoir des cours de récréation vivantes, plus vertes, permettant à chaque enfant de s'y sentir bien, en sécurité, tout en favorisant ses apprentissages.

Une démarche en plusieurs étapes :

- Le bilan de l'utilisation actuelle des cours a été effectué avec le concours des enseignantes.
- Un questionnaire adapté pour les élèves, premiers concernés, sera réalisé prochainement avec un bilan des réponses d'ici la fin de l'année scolaire.
- Un travail autour des propositions des élèves sera ensuite conduit dès la rentrée 2025 pour une réalisation d'aménagements en cours d'année 2025-2026.



GASPI c'est fini !

Réduire les déchets à la cantine : ça marche !

Depuis 2022, la commune est accompagnée par Toulouse Métropole, l'association Indigo et l'association Bio-Ariège Garonne pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

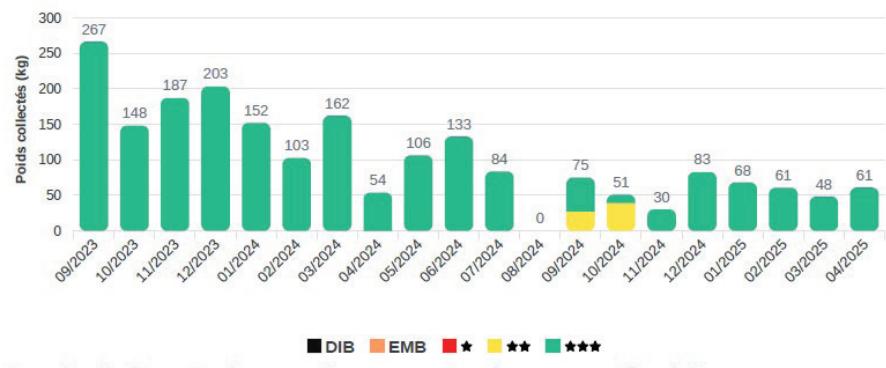
Fin 2022, plus de 100 kg de nourriture par semaine étaient jetés. Il est temps de faire le bilan des actions menées dans ce cadre :

- Les enfants sont sensibilisés au gaspillage alimentaire.
- Le self mis en place permet aux enfants de choisir leur portion en fonction de leur faim, et de se ressourcer si besoin : les portions sont mieux calculées et les enfants peuvent goûter.
- Suppression des serviettes en papier : les enfants apportent leurs serviettes en tissu.
- Un nouveau prestataire cantine pour une meilleure qualité alimentaire, en octobre 2023, et un grammage adapté, en avril 2024.
- Le compostage reprend après un arrêt faute d'encadrant.

Il reste encore des déchets alimentaires, mais nous avons nettement amélioré ce gaspillage. En moyenne, 16 kg de nourriture par semaine sont encore jetés.

L'obligation, pour la commune, de traiter à part les biodéchets depuis septembre 2023 permettra de poursuivre le suivi à l'occasion des pesées hebdomadaires.

Évolution du volume et de la qualité des biodéchets collectés



Qualité de tri observée au sein de votre établissement

Qualité	Kg	%
★	0	0
★★	67	3
★★★	2009	97
EMB	0	0
DIB	0	0

À titre de comparaison, nos clients ont en moyenne 88% de tri ★★★

DE NOUVEAUX ORDINATEURS POUR L'ÉCOLE

En 2023, à la demande des enseignantes, nous avons équipé chaque classe d'un nouvel ordinateur portable permettant notamment la diffusion de contenus pédagogiques numériques et d'accéder aux ressources en ligne utilisées dans les programmes scolaires. Cet équipement informatique devenu incontournable dans les apprentissages des élèves, permettra plus d'agilité dans l'utilisation des outils numériques en classe.

Actuellement, 2 postes fixes par classe sont également accessibles pour que les enfants pratiquent par eux-mêmes.



... un projet avec et pour les élèves ...

Frédérique LION,
Adjointe déléguée à l'Enfance et Petite Enfance

Un éclairage public plus vert, plus sobre, plus responsable

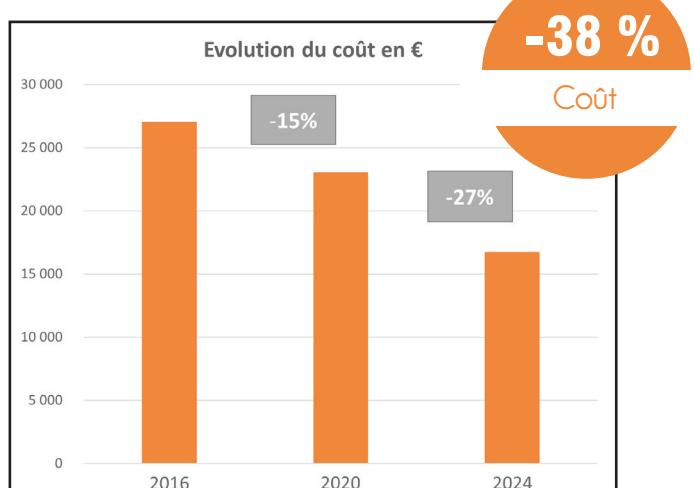
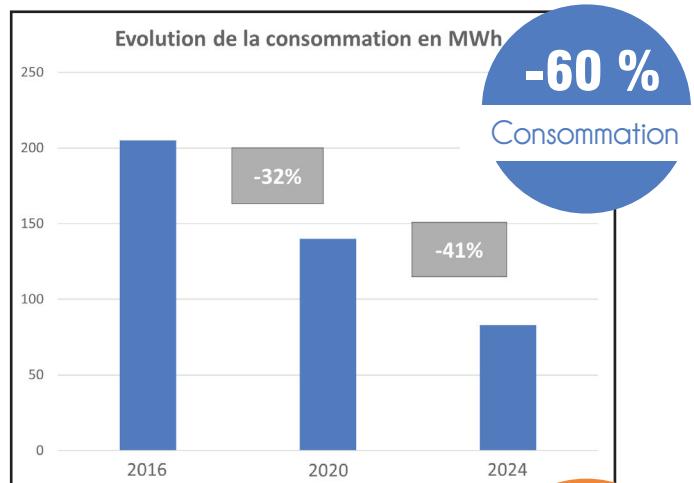
Remplacement des lampes boules par des luminaires LED

Le SDEHG (Syndicat Départemental d'Energie de la Haute Garonne) a proposé à la commune le remplacement des luminaires à ampoule sodium haute pression de 70W extrêmement énergivores par des luminaires TOWNTUNE TOP à LED de 17.6W. Déjà 207 points lumineux ont été rénovés sur notre commune.

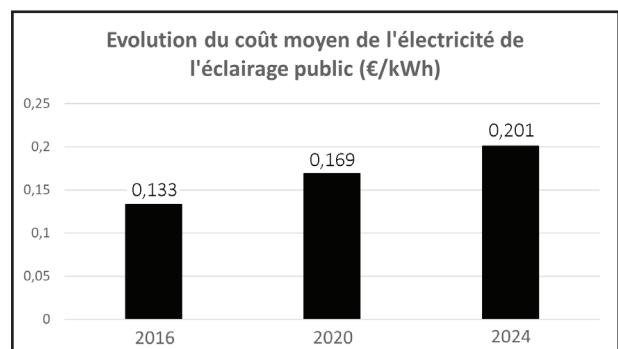
Cette opération s'inscrit dans le programme LED++ lancé par le syndicat et permet une économie d'énergie de 75% entraînant une économie financière moyenne de 36%.

La rénovation permet de limiter également la pollution lumineuse affectant la faune et la flore avec un coût relativement limité puisque seul l'appareil d'éclairage public est remplacé, le mat et le câblage électrique d'origine sont conservés.

L'économie réalisée par la commune sur la facture d'électricité est supérieure au financement des travaux ce qui est une réelle opportunité. Ces nouveaux luminaires couplés au dispositif d'extinction nocturne permettent de préserver l'environnement, nos ressources et contribuent à améliorer notre bilan carbone.



«Entre 2016 et 2024 la consommation d'énergie est en diminution de 60%. Cette baisse significative a permis de compenser la forte hausse du prix du Kwh de + 51% sur cette même période.»





Information extinction lumineuse

En 2025, l'extinction lumineuse s'applique enfin sur la quasi-totalité du territoire communal sur la plage horaire de 23h30 à 6h00.

Cette mesure, adoptée par le Conseil municipal en 2015, consiste à éteindre les lumières publiques en nuit profonde afin de réduire la consommation d'énergie et de préserver la biodiversité nocturne.

Elle ne concerne pas les axes traversants, en rouge sur la carte ci-dessous, qui restent éclairés toute la nuit. Seul un abaissement de l'intensité lumineuse de 50 % s'applique de 23h30 à 6h00.



Le dispositif a été progressivement étendu sur tout le territoire de la commune, au fur et à mesure des rétrocessions des lotissements dans l'espace public, des travaux d'adaptation du réseau d'alimentation électrique de l'éclairage et de l'installation des horloges astronomiques nécessaires à la programmation. D'un lotissement à l'autre, des variations d'horaire peuvent être constatées à la marge, du fait de la variété des équipements mis en place. Par ailleurs, il reste encore quelques lanternes routières isolées toujours soumises au régime des axes principaux.

Cette gestion économe de l'éclairage public a permis de réduire significativement la consommation électrique de notre commune et de respecter la loi sur la diminution des pollutions lumineuses nocturnes nuisibles à la faune et à la flore.

Jérôme GALINON,
Conseiller municipal

Pins de la rue du château de Mons

Les pins, malheureusement implantés en milieu de voirie de la rue du Château de Mons il y a 30 ans à la création du lotissement de Souleilla, dégradent la chaussée à leurs pieds.

Ces dégâts, dus soit à des racines primaires, soit à des radicelles qui s'accumulent sous la chaussée en réaction aux vibrations des véhicules, créent des nodules générant ainsi des bosses. Soucieux de conserver des arbres matures en pleine forme à une époque où beaucoup d'entre eux dépérissent sous les effets du réchauffement climatique, nous avons avec les techniciens voiries de Toulouse Métropole étudié toutes les solutions possibles qui pouvaient éviter un abattage.



Une solution innovante a été retenue, consistant à ouvrir la chaussée, dégager les racines au moyen d'une excavatrice par aspiration. Les racines principales les plus profondes sont préservées et les radicelles et nodules en surface supprimés avant de reconstituer la chaussée.

Cette méthode nous a permis de sauver les arbres tout en restant moins chère que la solution traditionnelle destructrice à la pelle mécanique. Des déformations de chaussée, à un degré moindre, ont été recensées sur le reste de la rue et seront suivies dans les années à venir.

Jean-Luc FABRE,
Adjoint délégué à l'Environnement

Transition écologique

« Sur les traces de la Biodiversité » à Mons

Un circuit pédagogique pour les amoureux de nature

Parée de nombreuses richesses, tant culturelles que paysagères, notre commune est également dotée d'une biodiversité discrète et fragile qui, depuis plusieurs années, est mise à l'honneur grâce aux actions menées dans le cadre de nos labellisations « Territoire Engagé pour la Nature » 2020-23 puis 2023-26..

Dans le but de faire découvrir aux nombreux promeneurs - Monsois ou non - la faune et la flore de notre territoire mais également toutes ses spécificités en termes d'écosystèmes, nous avons saisi l'opportunité d'un appel à projet de la Métropole pour créer à Mons un sentier « Sur les traces de la Biodiversité ». Ainsi, depuis ce mois d'avril, vous pouvez silloner « La boucle des coteaux et de la vallée du Roussel ».

D'une distance de 2,5 km, ce circuit au départ de la mairie, est accompagné de 5 totems pédagogiques et de bornes directionnelles dont la sobriété et l'esthétique devraient plaire à tous, petits et grands !

Les textes et les espèces illustrées ont été choisis et travaillés sur mesure afin de correspondre au mieux à notre territoire et vous offrir la possibilité de croiser les animaux et plantes présentés. Des flashcodes permettront également aux plus curieux d'élargir leurs découvertes avec des articles et ressources complémentaires sur le site web dédié à ce circuit.

Sur le parcours vous pourrez également découvrir quelques vestiges et monuments (abreuvoirs, vieux village) qui font partie de l'histoire de notre village et qui vivent encore grâce à la contribution de bénévoles monsois passionnés.

Vous trépignez d'envie de partir à la découverte de nos forêts, prairies, champs et zones humides ? Enfilez vos chaussures de randonnée et rendez-vous au point de départ, sur le parking de la mairie ! Une plaquette incluant un plan du parcours est disponible en mairie et en téléchargement sur le site de la métropole : <https://metropole.toulouse.fr/balades-nature/boucle-des-coteaux-et-de-la-vallee-du-roussel>

Mickaël NICOLAS,
Conseiller municipal



Les autres sentiers de la biodiversité de la métropole : <https://metropole.toulouse.fr/balades-nature>



Que faire des biodéchets que nous trions ?

Pourquoi le compostage est plus adapté à Mons ?

Les déchets organiques produits par les activités humaines représentent 30% des déchets ménagers en France. Ces biodéchets, par définition biodégradables, sont valorisables par compostage ou méthanisation. Leur tri à la source permet de les orienter vers les filières les plus adaptées selon leurs quantités, nature et origine, réduisant de manière notable le poids de notre poubelle ménagère.

Alors que la méthanisation se prête plutôt bien aux « gros producteurs » du fait de son coût, le compostage est la solution vers laquelle s'est orientée Toulouse Métropole avec la mise en place de plateformes de collectes dont le coût en termes de transport est néanmoins non négligeable.



Pour les zones faiblement urbanisées comme Mons, le compostage individuel est donc la plus pertinente des solutions. Vous évacuez et traitez vos biodéchets au besoin en les déposant dans votre composteur personnel où, avec peu d'interventions, vous les transformerez facilement en compost réutilisable dans votre jardin. Un point de collecte devrait être installé à Mons courant 2026 pour ceux qui ne souhaitent pas s'équiper d'un composteur individuel. De plus, des composteurs collectifs pourront être mis en œuvre à la demande de groupes d'habitants qui souhaiteraient le faire collectivement.



+ d'infos sur metropole.toulouse.fr

Où trouver des conseils ?

- Auprès des services métropolitains, qui proposent de la documentation et des conférences.
- Auprès des maîtres composteurs de Toulouse Métropole, qui animent des ateliers.
- Auprès de l'association *Le Réveil des potagers*, qui gère le jardin collectif et peut récupérer vos excédents de compost.



Jean-Luc FABRE,
Adjoint délégué à l'Environnement

Du nouveau sur les chemins monsois

Découvrez les derniers aménagements



L'activité de Chemins Faisant pour l'entretien et l'extension de notre réseau de chemins, l'aide précieuse de Caminarem, venu trois fois déjà nous aider lors de chantiers citoyens très efficaces, ainsi que les interventions régulières de nos agents des services techniques ont permis d'améliorer la qualité de nos chemins de randonnée monsois.

Le chemin des Abreuvoirs est maintenant réhabilité en totalité : la circulation y est plus confortable et l'on peut profiter d'un cadre végétal unique, créant une ambiance particulière. La prochaine action sera de remettre en eau les abreuvoirs.

Le chemin de Montauriol, sur sa section au départ de la Bourdette, a été réouvert à son emplacement initial, prolongeant de 200 mètres le passage couvert entre deux haies qui rend ce parcours exceptionnel au printemps et en été.

● Pour rejoindre l'espace de loisirs de Monac, **une rampe a été aménagée**. Celle-ci relie le trottoir de la rue de Sainte-Quiterie, à la sortie du village vers la route de Gauré. Ce nouvel aménagement permet une liaison sécurisée du chemin des Abreuvoirs à celui de Mondouzil, en passant derrière le jardin collectif de Monac. Il relie ainsi les chemins situés à l'est de Mons à ceux de l'ouest et du centre du village, en empruntant les chemins de la Briqueterie, de Fontvalette ou du bois de Souleilla.

Je tiens à remercier au nom de tous, les acteurs cités plus haut, pour ces résultats et vous invite à les rejoindre au cours de nouvelles actions au profit de nos chemins de randonnées monsois.

Jean-Luc FABRE,
Adjoint délégué à l'Environnement



RÉFÉCTION DES TOITURES : ATELIERS MUNICIPAUX, PRESBYTÈRE ET ÉGLISE

■ Réfection de la toiture des ateliers municipaux

D'importantes fuites en toiture affectaient les ateliers municipaux depuis près de deux ans, rendant nécessaire une réfection complète. Les plaques ondulées en amiante-ciment, devenues très fragiles en raison de leur vétusté et de l'exposition aux intempéries, représentaient également un risque pour la sécurité du personnel. Un désamiantage préalable a donc été réalisé avant la reprise complète de la toiture.

La nouvelle couverture a été réalisée en bacs acier isolés double peau, améliorant ainsi la performance thermique du bâtiment et réduisant la consommation énergétique. Ces travaux ont été l'occasion d'agrandir l'ouverture et remplacer la porte de garage, facilitant les manœuvres du camion et l'entrée du matériel dans l'atelier.

Un diagnostic de la charpente métallique a notamment permis de confirmer la possibilité d'installer ultérieurement des panneaux photovoltaïques, si leur rentabilité économique se révélait pertinente.



■ Travaux sur l'ancien presbytère attenant à la salle des fêtes

D'ici la fin de l'année, des travaux d'entretien seront réalisés sur l'ancien presbytère intégré à la salle des fêtes. Un traitement et un renforcement de la charpente bois sont nécessaires. Par la suite, une isolation complémentaire par soufflage d'isolant viendra compléter les actions d'économie d'énergie déjà engagées sur la salle des fêtes.

■ Travaux sur la toiture de l'église

Un remaniement assez important de la toiture de l'église a été fait pour supprimer les pénétrations d'eau suite à des tuiles cassées.



TROTTOIRS CANTALAUZE 3

Un trottoir sera réalisé dans l'été sur la route de Clairac à l'entrée de Mons. Il reliera les entrées des nouvelles constructions à la rue des tournesols, ce jusqu'au rond-point de Fajoles.



ETUDE AVENUE DES PYRÉNÉES

Les premières études ont été lancées en vue du réaménagement de l'avenue des Pyrénées, entre le rond-point de Fajoles et la route de Cantalauze. Ce projet vise à assurer la continuité des aménagements déjà réalisés sur cette même avenue lors du précédent mandat.

Voie structurante relevant de la compétence de la Métropole, l'avenue des Pyrénées nécessite un investissement conséquent pour être entièrement réaménagée sur ce tronçon. Les études, engagées depuis la fin de l'année 2024, ont pour objectif d'évaluer le coût des travaux, afin de permettre leur inscription en priorité dès le début du prochain mandat métropolitain, en 2026.



LE RÉSEAU EXPRESS VÉLO

Toulouse Métropole a investi plus de 100 M€ pour créer un **Réseau Express Vélo (REV)** reliant les zones d'habitat dense aux pôles d'emploi de la métropole. Ce réseau structurant est connecté aux projets cyclables du Conseil Départemental sur le territoire hors métropole.

Vous retrouverez les 22 axes principaux sur la carte du réseau consultable sur le site de Toulouse Métropole. Bien que notre commune ne soit pas concernée par ce projet compte tenu de la faible densité de population, des études ont été lancées pour un futur raccordement sécurisé. **L'objectif est de relier Mons à Balma (secteur Cyprié) lors du prochain mandat métropolitain.**

Bernard PROUST,
Adjoint délégué au Patrimoine



Il y a 4 ans déjà, un groupe de travail s'est constitué afin de développer l'espace de loisirs Monac, le rendre encore plus convivial et accessible à tous. Nous avons demandé aux Monsois(es), ce qu'ils voulaient pour compléter l'offre déjà existante : terrains de tennis, city stade, skate-park et la nouvelle salle commune Monac, fraîchement mise à disposition des associations et à la location pour les administrés.

Deux Monsois étaient très motivés pour créer un bike park pour les jeunes, très jeunes et les moins jeunes également. C'est ainsi que sont sortis de terre 2 bikes parks, un pour les plus petits et un pour les plus confirmés. Nous tenons à remercier Olivier REIG et Pascal PUJADES sans qui ce projet n'aurait pas vu le jour, mais également tous les Monsois(es) qui sont venus donner un peu de leur sueur quand nous avons fait appel aux bénévoles pour finaliser ce projet.

Mais Monac a également été le berceau d'une nouvelle association : « Le réveil des potagers ». Grâce à l'implication de ses membres, elle a développé un jardin potager de 1500m², tourné vers l'alimentation plus saine et respectueuse de l'environnement. En plus d'avoir créé un jardin convivial dédié à tous les habitants et destiné à jardiner ensemble, elle a organisé différents ateliers et conférences, mais également des achats groupés (terreau, plants, ...).

Enfin, le projet a permis également d'implanter un grand terrain de pétanque, ainsi que 3 jeux : l'aiguille du géant (toile d'araignée), la cabane de l'ours (toboggan) et une balançoire « nid d'oiseau ».

De nouveaux aménagements ...

Dans le but d'accompagner les usages de loisirs et embellir cet espace, un programme de plantation et la création d'un cheminement ont été initiés.

Les arbres préalablement plantés près des anciens jeux du cœur de village ont été transplantés à Monac près des parkings. A ceux-ci ont été ajoutées de nouvelles plantations autour des différents aménagements.

Du mobilier a également été installé : tables de pique-nique, dont une accessible PMR (personnes à mobilité réduite) proche de la salle commune de Monac. Des poubelles, bancs, panneaux d'affichages seront installés prochainement.

Enfin, un nouveau cheminement a été réalisé entre les différentes activités afin qu'elles soient plus facilement accessibles pour tous et par tout temps.

A très vite pour y passer de bons moments en famille ou entre amis...

Elodie AUMONIER,
Conseillère municipale



LA COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE CULTURE TIENT SES PROMESSES !

La commission extra-municipale Culture a été créée le 20 juin 2023. Elle permet de travailler en concertation, amène des compétences et facilite la mise en place des actions culturelles.

Nous maintenons le partenariat avec Toulouse Métropole, qui propose et finance plusieurs actions culturelles, en accueillant le Marathon des mots, Partir en livre, les activités en lien avec le Muséum, l'Envol des pionniers... Nous associons systématiquement l'école et l'ALAE pour le choix des actions souhaitées.

Mons en scène est né en 2023 avec pour mission de mettre en avant le spectacle vivant. Après une 1ère édition spéciale théâtre, une 2ème édition s'est tenue en 2024 autour de la danse, chacune suscitant d'excellents retours du public. Chaque programmation est établie afin que toutes les générations puissent en profiter. En 2025 les spectacles seront humoristiques. Ce sera les 11 et 12 octobre. On vous y attend nombreux !

Nous avons célébré la journée des Droits de la Femme en 2024 avec une exposition de femmes inspirantes et une pièce de théâtre à destination des enfants.

Automn'art, l'exposition des artistes monsois, continue sa route une année sur deux. **La prochaine édition est prévue les 15 et 16 novembre 2025.**

La période a aussi été ponctuée par une fête de la musique en 2023, des soirées lectures et des pièces de théâtre amateurs.

Enfin, la commune de Mons a signé un partenariat avec la commune de Mondouzil pour faciliter l'accès à la médiathèque, aux évènements qui y ont lieu, pour mutualiser le matériel et les ressources et développer des projets.

• • •



MONS EN SCÈNE SAMEDI 11 & DIMANCHE 12 OCTOBRE 2025

La Commission Extra-Municipale Culture organise, pour sa 3ème année, un « Mons en Scène » dédié cette fois-ci à l'humour !



A quatre mains – Cie Minuscule

Au programme, trois spectacles joués par des compagnies professionnelles qui sauront ravir petits et grands !

Le programme détaillé arrivera bientôt dans vos boîtes aux lettres.



Contes pour rire – Colette Migné



L'art d'accommoder les restes – Cie Rocking Chair

Françoise GARRIGUES,
Conseillère municipale,
Vice-présidente de la CEM Culture



Le Marathon des mots, 21ème festival international de littérature de Toulouse Métropole, s'associe à Mons pour deux beaux rendez-vous littéraires à ne pas manquer.

- **Le mardi 24 juin à 19h00**, les livres de l'autrice guadeloupéenne Maryse Condé (1934 – 2024) seront mis à l'honneur à travers une lecture de Moi Tituba, sorcière.
- **Le dimanche 29 juin, à partir de 9h30**, le Toulousain Guillaume Sire animera un atelier d'écriture, ouvert à tous et toutes.

Inscription pour l'atelier d'écriture sur :

contact@mairie-mons.com ou Tel. 05 61 83 63 66



toulouse
métropole

Partir en livre - 11ème édition

A Mons, le 11 juillet, les associations d'assistants maternels, A cœur joie et Mini-Mons, auront le plaisir de participer à une lecture-spectacle intitulée « 4 œufs » par Françoise de Guibert. Nous attendons une vingtaine d'enfants de 1 à 3 ans



www.partir-en-livre.fr



Autumn'Art 2025



L'exposition Autumn'Art

se tiendra les 15 et 16 novembre 2025.

Entièrement dédiée aux artistes de Mons, elle mettra en lumière les talents locaux : peintres, dessinateurs, sculpteurs, cette manifestation est la vôtre !

Vous êtes artiste et souhaitez participer ?

Faites-vous connaître dès maintenant auprès de la mairie

CONTACT : contact@mairie-mons.com
05 61 83 63 66

MEDIATHEQUE DE MONDOUIL

Convention de partenariat



Grâce à ce partenariat, l'accès à la médiathèque de Mondouzil et tout ce qu'elle peut proposer est entièrement gratuit pour les Monsois(es).



Mercredi : 15h00 - 18h00

Vendredi : 17h00 - 19h00

Samedi : 9h30 - 12h30 / 14h30 - 17h30



mediatheque@mairie-mondouzil.fr

Désormais, le marché a lieu en face de l'école !



Le planning de présence des commerçants est disponible sur le site de la mairie.

Présents toutes les semaines

Pain : pains, pains au chocolat, farines, pois chiches, lentilles, huile de tournesol, huile de cameline, crackers, viande de jeune bovin, conserves de tripoux et de blanquette. Tout vient de la ferme sous le label Nature et Progrès !

Légumes et fruits : fruits et légumes ; choix en bio ; en été et en automne beaucoup de légumes sont issus du jardin de Nicolas (sans traitement)

Fromage : fromages de chèvre, yaourt, concocés avec le lait de la ferme à Bourg-Saint-Bernard

Poisson : Poisson approvisionné la veille du marché en provenance de la Méditerranée, d'Arcachon ou des chutes d'Aston (pour les truites)



Présents tous les mois

Savon : Savon, sérum, shampoing, déodorant... Tout est fabriqué à base de produits naturels et avec le minimum d'emballage

Les jardins de Louise : arômes, huiles et vinaigres aromatisés, tisanes, sirops, gomasio... Produits avec les plantes auxquelles Louise apporte les meilleurs soins.



Pour un panier gourmand et local !

Présents toutes les 2 semaines

Pâtes fraîches : Pâtes fraîches, raviolis, lasagnes, cannellonis fabriqués chez Facelli

Poulet : Poulets, œufs, chapons ; élevage à Saint-Julia avec les céréales de la ferme

Madeleines : madeleines et croustades (différents parfums) réalisées à Bourg-Saint-Bernard

Macarons : macarons aux multiples parfums fabriqués par Pause Macarons à Flourens

Vin : Vin et bières sélectionnés par Tania mais aussi sangria maison

Spécialités syriennes : falafels, caviar d'aubergine, taboulé, feuilles de vigne, ...

Spécialités marocaines : salées et sucrées

Présents tous les 3 mois

Pruneaux : pruneaux mi-cuits, confiture de prunes d'Ente, crème de pruneaux, jus de pruneaux et pruneaux au rhum.



Le marché de plein vent de Mons a 8 ans !

Merci aux clients et merci aux commerçants qui le font vivre !!! Nous sommes très fiers de cette vitalité et espérons que cela dure très longtemps !

Rappelons, parce que leurs offres sont complémentaires, que nos commerçants sédentaires vous proposent une large gamme de produits et services que nous mettons régulièrement en valeur dans le Mons'Infos.



Françoise GARRIGUES,
Conseillère municipale,



Les Monsoises et Monsois sont venus nombreux à l'inauguration du nouveau cœur de village, le vendredi 16 mai. Commerçants, professionnels de santé et associations ont également tenu à participer à cet événement. Et tout particulièrement, le Comité des Fêtes et l'APE qui ont assuré des animations pour petits et grands.

Les élus du territoire ont répondu à l'invitation de la municipalité : la députée Corinne VIGNON, la sénatrice Brigitte MICOULEAU, les conseillers départementaux Sophie LAMANT et Jean-Baptiste DE SCORAILLE, qui représentait Toulouse Métropole, Thierry SUAUD, président du Syndicat Départemental de l'Energie de la Haute-Garonne (SDEHG), qui représentait le Département, ainsi que les maires de Quint-Fonsegrives, Mondouzil et Pin Balma.

Un court cheminement allant de la rue des écoles au marché en passant par la place du Languedoc, a permis à chacun de découvrir les différentes réalisations en présence des équipes techniques : voiries, parvis, éclairage public, aménagements paysagers et mobilier urbain.

Véronique DOITTAU, entourée des adjoints au maire, Hélène CAMPLO-ROBERT et Bernard PROUST, a coupé le ruban tricolore. Dans son discours, elle n'a pas manqué de relever la qualité des réalisations et de remercier les élus présents pour les généreuses subventions obtenues. Un verre de l'amitié est venu clôturer cette joyeuse manifestation.

16 MAI : INAUGURATION DU COEUR DE VILLAGE



➤ «Les représentants du groupe minoritaire n'ont pas souhaité communiquer dans ce numéro du Mons'Infos»



Pour recevoir les informations municipales et métropolitaines,
inscrivez-vous à notre Newsletter !



**Nouveaux arrivants
sur la commune de Mons :**

**Pensez à vous inscrire
sur les listes électorales !**

Rendez-vous sur le téléservice en ligne à l'adresse
www.demarches.interieur.gouv.fr
dans la rubrique «Elections»

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DÉMARCHAGE SUR LA VOIE PUBLIQUE

**Une pratique autorisée,
mais encadrée et réglementée...**

Un arrêté municipal a été pris en mars 2025, afin que les sociétés se déclarent en mairie avant tout démarchage sur la commune de Mons.



Dorénavant, tout démarcheur commercial est tenu de faire une demande auprès de la mairie 15 jours avant de commencer la prospection. Si la société est en règle, un arrêté lui sera délivré par les services municipaux qu'elle devra présenter aux habitants.

Toutefois, cette autorisation ne cautionne en rien la légalité de l'objet ou du service vendu et ne peut pas se prévaloir d'une accréditation permanente.

Opération de broyage près de chez vous

Venez avec vos branches,
repartez avec votre broyat !



Au cœur de
votre quotidien

La collecte des ENCOMBRANTS a évolué

Jusqu'au 1er avril, la collecte des encombrants sur le territoire métropolitain était très hétérogène que ce soit par sa fréquence, ses modalités (calendrier fixe ou RDV), ses règles, ses intervenants ; tout variait selon les communes. Il fallait aussi la rendre conforme sur les points essentiels que sont la pénibilité pour les agents collecteurs et le respect des obligations de valorisation de nos déchets qui ne pouvaient pas être assurés avec l'organisation précédente.



Le nouveau service de collecte est donc harmonisé pour les 37 communes de la métropole avec :

- Un seul et unique service «encombrants»
- Des modalités de prise de rendez-vous généralisées
- Des règles de dépôt harmonisées

➤ **Seules les fréquences de passages varient selon la taille des communes**



Une meilleure valorisation des déchets est mise en œuvre grâce à :

- Une flotte de véhicules adaptés
- Un partenariat avec une ressourcerie
- Une information des usagers plus efficace

Une prise de rendez-vous
est obligatoire

Via le [téléservice en ligne](#)
ou par [téléphone](#) :

0800 201 440

appel gratuit



Le nouveau processus passe ainsi par une prise de rendez-vous obligatoire, soit en ligne sur le site de Toulouse Métropole soit par téléphone au numéro de Toulouse Métropole Interventions (0800 201 440). Vous serez inscrit à la collecte sur la prochaine date disponible de la commune ; il faudra préciser les objets que vous souhaitez déposer ainsi que votre adresse. Vous recevrez une confirmation de prise de RDV et les consignes de dépôt.

Vous trouverez tous les détails de la procédure, des règles de dépôt, des objets non admis dans cette collecte sur le site de la métropole et en copie à la mairie.

Votre santé, c'est vous qui en parlez le mieux !

ENQUÊTE SANTÉ

1^{er} mai au 4 juillet 2025

Accès aux soins – Cadre de vie – Prévention – Santé mentale – Santé environnementale

TOULOUSE METROPOLE : Enquête santé

La consultation citoyenne Santé du Contrat Local de Santé (CLS) de Toulouse métropole se déroule du 1^{er} mai au 4 juillet 2025.

Lien pour participer : <https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/contrat-metropolitain-sante> ou flashez le QR code ci-dessous



ZOOM sur le CCAS



SYNTÈSE DES ACTIONS DU CCAS

«L'avenir ne se prévoit pas, il se prépare» Maurice Blondel



DANS LE CADRE DE L'AIDE SOCIALE LÉGALE, le CCAS joue un rôle primordial en matière d'instruction des dossiers. En effet, il a pour mission d'accueillir, comprendre et écouter les demandes des Monsois(es) et de les informer, les orienter et les accompagner dans leurs démarches pour mieux répondre à leurs besoins au travers de l'instruction des demandes d'aides sociales.

Le CCAS, dans ce cadre, a traité et traite encore, par année, une dizaine de dossiers, principalement des aides financières qui après étude des membres du CCAS, sont fournies sous forme de dons ou de prêts à taux zéro. Le reste des actions consiste à informer et orienter les aidants afin qu'ils puissent être accompagnés dans toutes leurs démarches (droit au répit, aides fiscales, rémunération pour l'aide apportée à son proche...).

Une douzaine de demandes d'équipements de téléassistance ont été transmises au Département.

Le CCAS a également permis de faciliter l'acquisition, pour une douzaine de personnes âgées qui souhaitent vivre à domicile, des aides financières : allocation personnalisée d'autonomie à domicile APA, aides des caisses de retraites ...

Après un début de mandat effectué dans un contexte de pandémie sanitaire, les années suivantes ont été soumises à l'inflation et à une instabilité internationale et politique.

Tout contexte de crise impacte les publics les plus vulnérables ; ces dernières années ont mis en lumière une dégradation des indicateurs, une élévation des difficultés rencontrées, une modification des équilibres, voire, pour certains, une accentuation du glissement vers la précarité.

Le CCAS est un établissement public administratif, rattaché à la commune. Il a pour vocation de mettre en œuvre la politique sociale municipale. Ses missions sont de deux ordres :

- **Les missions relevant d'une obligation légale** selon le Code de l'Action Sociale et des Familles
- **Les missions relevant des décisions du Conseil d'Administration** : l'aide sociale facultative.

Tout ce travail s'effectue grâce à l'extrême collaboration avec les services sociaux du département et les services de la commune

DANS LE CADRE DE L'AIDE SOCIALE FACULTATIVE, le CCAS a, dès le début de son mandat, recherché des financeurs afin de mettre en place des actions, gratuites, orientées sur la prévention de la perte d'autonomie et l'isolement.

En 2023 et 2024 deux ateliers collectifs :

- « **Mieux bouger, Mieux tomber, Rester sur vos deux pieds** » ont été mis en place et ont accueilli une trentaine de personnes de plus de 65 ans.
- « **Prévention des troubles de la mémoire** » a connu un large succès, le CCAS souhaite le renouveler chaque année.

Sensible à l'isolement numérique des personnes, le CCAS a mis à disposition d'une trentaine de personnes l'atelier numérique organisé autour de deux groupes : le 1er totalement réservé aux débutants et le 2nd plus accès sur les démarches du quotidien.

Le CCAS a souhaité s'impliquer dans le partenariat gendarmerie-mairie en participant, le cas échéant, au financement de moyens matériels et humains, afin de lutter contre les violences intra-familiales et plus spécifiquement les violences au sein du couple.

La fin d'année est un moment auquel tiennent particulièrement les membres du CCAS ; chaque année à cette époque est organisé le repas des anciens, moment de partages et d'échanges pour plus d'une centaine de personnes.

En dehors des actions pour favoriser le maintien à domicile et la veille sociale, l'équipe du CCAS se rapproche d'autres CCAS voisins afin de mutualiser les moyens nécessaires au bien vieillir de nos seniors, notamment sur les domaines de la mobilité et de l'habitat.

Jean-François SOLA,
Conseiller municipal,
Vice-président du CCAS

**POUR TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENT
OU D'AIDE CONTACTEZ LE : 05 61 83 63 66
PAR MAIL : CCAS@MAIRIE-MONS.COM**

FOYER RURAL



TRAIL DE MONS

HAUTE-GARONNE

Nous espérons que chacun a passé une belle matinée sportive dans notre magnifique village.

Le Foyer Rural de Mons est fier d'avoir rassemblé

950 participants cette année :

« C'est notre meilleur score à ce jour, avec un affichage complet atteint bien plus tôt que les années précédentes », souligne Arnaud, soutenu par plus d'une centaine de bénévoles dévoués.

Résultats et photos disponibles sur notre site :
<https://traildemons31.fr>

À l'année prochaine sur nos sentiers !
L'équipe d'organisation du Trail de Mons

Merci à tous les coureurs et bénévoles !



Le Foyer Rural de Mons atteint des sommets !

Cette saison, le Foyer Rural de Mons enregistre une dynamique exceptionnelle avec près de 500 adhérents, un record rendu possible grâce à la création de nouvelles sections.

Les événements organisés ont conquis le public, avec notamment :

- un vide-greniers complet,
- un arbre de Noël féérique rassemblant plus de 200 adultes et enfants, avec la visite du Père Noël et un magnifique spectacle,
- un concours de puzzle très apprécié,
- une exposition Playmobil qui a accueilli plus de 600 visiteurs en un week-end,
- un loto qui a fait carton plein,
- un premier vide-dressings stylé,
- le trail de Mons qui a de nouveau permis de se retrouver entre sportifs,
- un concours de pétanque, pointer ou tirer ?



La saison n'est pas terminée ! Le Foyer donne encore rendez-vous à ses adhérents et au public pour finir en beauté avec :

- le Festi'Foyer, événement phare et festif de presque trois jours, qui viendra clore cette saison exceptionnelle.

Nouveautés à la rentrée 2025-2026 :

Le foyer innove avec de **nouveaux créneaux pour le pilate et le yoga, et propose des séances "studio" limitées à 8 participants**. Ces mini-groupes garantissent une ambiance intime, sécurisante et conviviale, avec un suivi personnalisé pour une pratique efficace et adaptée.

Bienvenue à Lucas, Maxime et Jean-Philippe, les nouveaux intervenants qui rejoignent l'équipe !

Merci à toutes et tous pour votre énergie et votre participation !

COMITÉ DES FÊTES



Chers festayres
Monsoises et Monsois,

Les membres du comité des fêtes sont animés par la volonté de vous offrir des moments conviviaux et de partage. Le 16 mai dernier, l'inauguration de notre toute nouvelle place Cœur de village en fut un qu'il ne fallait pas manquer. Ce nouveau lieu s'ajoute à la salle des fêtes, au parvis de la mairie, à l'espace Monaco, nous invitant à multiplier animations et moments festifs.



Aussi, nous vous proposons d'inscrire à votre agenda les événements des prochains mois :

■ Samedi 5 juillet

Ne manquez pas le **rallye inter-associations** qui se tiendra l'après-midi, suivi d'un concert en soirée où sandwichs et boissons seront proposés. Une belle occasion de soutenir nos associations locales et de passer une soirée agréable ensemble.

■ WE du 19 au 21 septembre

Rendez-vous à notre traditionnelle **Fête du Village**, avec cette année pour thème : le Brésil ! Venez découvrir la culture brésilienne à travers la musique, la danse, la gastronomie et bien d'autres surprises.

Vous souhaitez prendre part à la vie de notre village et participer activement à son avenir !? Nous vous invitons à nous manifester votre intérêt d'ici le mois d'octobre, date à laquelle l'Assemblée Générale nous offrira l'opportunité de renouveler les « cadres », d'apporter du sang neuf et de nouvelles idées pour le plaisir de tous.

D'ici-là, rendez-vous à tous ces événements pour faire de ces moments des souvenirs inoubliables !

LE REVEIL DES POTAGERS

Une saison d'initiatives pour tous



150 kg de courges distribuées aux Restos du Coeur
Stand dégustation au marché de Mons
Don de courges aux maternelles et visite du jardin



Ateliers - opération "C'est décidé, on réduit nos déchets"
Jardinage avec "Humus & Associés"



Achat groupé de plants
52 familles ont participé



Achat groupé de terreaux
63 familles ont participé



Ateliers - opération "C'est décidé, on réduit nos déchets"
Compostage avec "L'Effet de sol"



48h de l'agriculture urbaine
Plantation collective des courges solidaires et visite du jardin



RDV tous les 15 de chaque mois

CONTACT : lereveildespotagers@gmail.com

«Association loi 1901 reconnue d'intérêt général»

APIMONS



Toute une vie ... !

Savez-vous que cette abeille qui revient avec son chargement de pollen ou bien celle que vous voyez dans votre jardin est à la fin de sa vie ? Et oui ! Sa courte vie n'aura duré qu'un mois, un mois et demi maximum pendant ce printemps ou cet été.

Ce petit œuf que la reine dépose au fond de la cellule en cire se transforme après 3 jours en larve qui pendant 6 jours prend du poids et de la taille (près de 900 fois ses dimensions initiales !). Et la voilà devenue nymphe à qui il faudra attendre 12 jours pour pouvoir sortir, enfin formée, de sa cellule ! 21 jours de transformations pour devenir cette abeille adulte, une ouvrière dévouée à sa ruche qui passera par différents rôles pendant aussi 21 jours. De 1 à 3 jours après sa « naissance » elle est nettoyeuse puis nourrice de 3 à 11 jours, de 11 à 18 jours cirrière et bâtieuse puis gardienne de 18 à 21 jours et enfin butineuse de 21 jours jusqu'à la fin.

On a calculé qu'elle aura parcouru, pendant ces quelques derniers petits jours, près de 200 kms pour nourrir sa colonie.

Ce domaine vous intéresse ou vous souhaitez le faire découvrir à vos enfants ? N'hésitez pas à nous contacter par mail sur rucher.apimons@gmail.com.

Nous sommes déjà intervenus auprès de l'école et avons déjà aussi organisé des conférences sur ce très vaste sujet que la science découvre peu à peu !

ABC MUCO

Ensemble contre la mucoviscidose

Être bénévole, c'est s'engager sans conditions, accompagner ceux que l'on aide en toute discréction mais aussi vivre de très belles rencontres et des moments de partage.

Les sourires des mucos, enfants ou adultes, sont notre plus belle récompense.

Leur force, leur résilience donnent du sens à notre engagement et nous motivent à poursuivre nos actions.

“Ce n'est pas seulement l'endroit où l'on va qui donne un sens à la vie, mais aussi la façon dont on s'y rend.”

Marc Levy

Abonnez-vous à notre newsletter (www.abcmuco.com) pour suivre notre actualité



APHET



Découvrez notre patrimoine local !

L'APHET : Association pour le Patrimoine et l'Histoire de l'Est Toulousain, organise des promenades découvertes sur les communes de son territoire.

Après Pin-Balma et Quint-Fonsegrives, le 6 avril l'association a sollicité la section « Histoire » du Foyer Rural de Mons pour retracer le passé très riche de la commune, de la préhistoire à notre époque en parcourant une partie des chemins bien entretenus par les membres de Chemins Faisant.

Une soixantaine de personnes a profité du soleil printanier pour découvrir ou re-découvrir ce village. La prochaine « promenade-découverte » aura lieu cet automne à Drémil-Lafage.

Abonnez-vous à l'« APHET Actus » !

L'APHET vous propose de vous abonner à l' « **APHET Actus** » qui, avec l'aide des mairies et d'associations et sous forme de mails mensuels ou bimestriels, vous tiendra au courant des manifestations culturelles proposées dans votre commune comme dans les communes avoisinantes.

Pour cela, et pour tout autre renseignement, un petit message sur aphet31.contact@gmail.com

CHEMINS FAISANT

L'association « Chemins faisant » œuvre depuis plus de 20 ans à l'entretien et à la réhabilitation des chemins de la commune dans le souci de la préservation et de la valorisation de notre environnement naturel.

Elle reçoit régulièrement des encouragements et des témoignages de satisfaction de la part de nombreux promeneurs de Mons et des villages voisins.

L'association Chemins Faisant est fière de vous dévoiler son logo !



Amoureux de la nature, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Association Chemins faisant
Contact : 07.67.78.22.66.



ASSO

CIE COUP DE THÉÂTRE

Après une longue absence, la troupe monsoise « Coup de théâtre » a repris le chemin du spectacle vivant.

Ce que nous avons proposé ces derniers mois :

- **deux lectures à plusieurs voix :**

- « Le joueur d'échecs » de Stefan Zweig
- « Le petit prince » de Saint-Exupéry

- **deux créations :**

- « Fleur et le magicien », spectacle pour enfants de sensibilisation à la protection de la nature
- « L'amour enchanté », spectacle musical et visuel pour adultes sur le thème de l'amour

Enfin, en juin, samedi 14 et dimanche 15, nous vous avons invités à découvrir notre adaptation de « **Cyrano de Bergerac** » d'Edmond Rostand

Vous étiez nombreux à assister à ces différentes représentations et nous vous en remercions chaleureusement.

Cie 'Coup de Théâtre'

Contact : coupdetheatre31@gmail.com



ASSISTANTS MATERNELS A COEUR JOIE

Cette année encore, l'association « A cœur joie » a organisé son vide-pousette au mois de mars. Cette 4ème édition a rencontré un grand succès et a permis de récolter des fonds pour investir dans des petits vélos, très appréciés des enfants lors de nos rassemblements sur l'ancien terrain de tennis. Ces vélos permettront de proposer aux plus jeunes un moment de jeu et d'activités physiques en plein air.



L'association organisera, pour la 2ème année consécutive, une rencontre intergénérationnelle au mois de juin, qui se déroulera en deux temps :

- Lors de la 1ère rencontre, un atelier sera proposé, permettant aux participants de se retrouver autour d'activités créatives et d'échanges, favorisant les liens entre les générations.
- Une 2nde rencontre aura lieu en présence de Sandrine de « Ô fil des émotions », qui proposera aux petits et grands un atelier d'éveil au son et à la musique. Cet atelier interactif permettra à chacun, quel que soit son âge, de découvrir l'univers sonore de manière ludique et créative.

ASSISTANTES MATERNELLES MINI-MONS



Nous avons vécu de très chouettes moments ensemble, depuis le début de l'année scolaire, comme :

- la matinée de Noël, avec la venue du papa Noël, les petits cadeaux, le goûter et les chants de Noël.
- la chandeleur, où nous avons partagé de bonnes galettes, chanté et porté de jolies couronnes des rois.
- le carnaval, avec une petite tournée auprès des commerçants disponibles, des jeux et bulles sur l'esplanade.
- des activités manuelles et petits bricolages adaptés à l'âge des bébés accueillis.
- des ateliers de baby gym et psychomotricité.

Nous avons encore tout plein de projets, tels que la kermesse en plein air, le yoga des bébés, l'éveil musical avec monsieur Greg, le spectacle de « partir en livres » en partenariat avec Toulouse Métropole, le spectacle de fin d'année que l'association offre aux enfants en juin, la passerelle maternelle, et tout plein d'autres surprises et bons moments de collectivité à venir !

Les Mini-Mons, petits et grandes.



Les nouveaux petits Monsois

KAMEL Sacha	10/01/2024
CHAMAYOU Léonore	04/03/2024
DELAURENT METEIER Noah	09/06/2024
RÉMY Angela	28/06/2024
MARIGNOL Victoire	12/08/2024
BALAZUC Olivia	19/09/2024
RIND Romane	21/09/2024
CUROY Maxime	20/10/2024
VITAL LACOMBE Lola	14/11/2024

Ils se sont mariés

FURLAN Jean-Philippe & JACOMET Diane	01/06/2024
RAYNAL Benjamin & ASCENCIO ONTIVEROS Michelle	24/08/2024
BARILLET Sylvain & HERMOZO Laura	21/09/2024
REY Olivier & PIZZUTTO Laetitia	19/10/2024
MORIE Valentin & ESPINOSA OCHOA Paulina	09/11/2024

Ils nous ont quittés

CADENA Jean-Claude	29/12/2023
PACE née ONA Marie Carmen	19/01/2024
BALLARIN Robert Claude	23/01/2024
MASQUERE Mathieu Benjamin Michel	10/05/2024
RIVIERE Jean François René Claude Marie	03/10/2024
ZAMENGO née CABAUSSSEL Jeanine Elise Odette	10/12/2024

ÉTAT CIVIL 2024

De nouveaux services et commerces ...

Agence 02

Une nouvelle agence 02, enseigne nationale des services à la personne, s'est ouverte à Mons.

Roxane LARDET, responsable de l'agence, se propose de répondre aux besoins des Monsois(es) en matière de ménage, repassage et garde d'enfants à domicile.



Où : 8 place du Languedoc à Mons

HORAIRES : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

CONTACT : 05.62.80.56.41 ou pinbalma@o2.fr

+ D'INFOS : <https://www.o2.fr/o2-mons-8-place-du-languedoc-31280>

AGENDA

JUIN 2025

CEMC	Mar.24	Marathon des mots - <i>Parvis de la mairie</i>
CEMC	Dim.29	Marathon des mots/ Atelier d'écriture <i>Salle Monac</i>

JUILLET 2025

Inter-asso.	Sam.5	Rallye des associations - <i>Village</i>
CEMC	Ven.11	Partir en livre - <i>Salle des Fêtes</i>

SEPTEMBRE 2025

M	Sam.6	Forum des associations - <i>Parvis de la mairie</i>
F	Dim.7	Vide grenier - <i>Parvis de la mairie</i>
C	WE 19-21	Fête de Mons - <i>Salle des Fêtes</i>
M	Sam.20	World Clean Up Day - <i>Village</i>

OCTOBRE 2025

CEMC	WE 11-12	Mons en scène - <i>Salle des Fêtes</i>
------	----------	--

NOVEMBRE 2025

CEMC	WE 15-16	Automn'Art - <i>Salle des Fêtes</i>
F	WE 22-23	Concours de puzzle - <i>Salle des Fêtes</i>

Une nouvelle psychologue

En tant que psychologue clinicienne, Marine PLATAS, résume en deux mots sa mission : écoute et accompagnement.

Elle accompagne les enfants, les adolescents et les adultes dans une démarche de mieux-être et de compréhension de soi.

Formée en sophrologie caycéienne et en sophro-analyse, elle offre une approche globale et personnalisée à chaque personne. Elle continue à se former régulièrement.

Après plusieurs années d'exercice en libéral à Balmes, elle a transféré son activité à Mons depuis janvier 2025.



Où : 8 place du Languedoc à Mons

HORAIRES : lundi, mercredi, jeudi de 9h à 18h – vendredi de 14h à 18h

PRENDRE RDV EN LIGNE : Perfactive - Marine Platas ou www.psychologue-balma.fr

+ D'INFOS : Instagram : @marineplatas

Ateliers bien-être Lutzi



Depuis début 2025, Laurence BOUSQUET accueille les Monsois(es) dans sa cavane d'Ali Baba riche de nombreux articles de bien-être : bijoux en pierres fines et en acier inoxydable, alliant élégance et vertus énergétiques, bougies parfumées, sacs, chocolats gourmands, thés et infusions de la Maison Bourgeon aux saveurs raffinées, ...

Où : 29 place du Languedoc à Mons, derrière Monsushi

HORAIRES : mardi, mercredi et vendredi de 9h30 à 12h30 / 15H à 18H30 jeudi et samedi de 9h30 à 12h30

CONTACT : lutziateliers@gmail.com

+ D'INFOS : www.lutziateliers.com